



DROIT À LA COMPÉTENCE

ÉCOLE NATIONALE DE DROIT ET DE  
PROCÉDURE POUR LE PERSONNEL DES  
AVOCATS ET DES AVOUÉS  
PRÈS LES COURS D'APPEL

ORGANISME  
DE FORMATION PROFESSIONNELLE

48 RUE DE RIVOLI  
75004 PARIS

Tél. : 01.48.87.25.85  
Fax : 01.48.87.25.36  
[www.enadep.com](http://www.enadep.com)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous vous apprêtez à remplir une demande d'inscription dans le dispositif de validation des acquis de l'expérience de secrétaire juridique.

Ce dispositif est ouvert à toute personne salariée ou non qui peut justifier d'une activité en rapport avec la qualification demandée équivalente à au moins 3 ans et 2400 heures.

Cette demande d'inscription à la Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle de secrétaire juridique de cabinets d'avocats doit permettre de déterminer si vous répondez aux critères d'éligibilité définis par la CPNE des cabinets d'avocats pour intégrer ce dispositif. Elle permet en outre de mieux connaître votre expérience, ainsi que les différentes formations que vous avez suivies.

En fonction de votre expérience, vous pouvez demander la validation de tout ou partie des activités constitutives du métier de secrétaire juridique (au minimum 3 activités sur 5).

Après réception et étude de votre dossier, vous serez convié(e) à participer à un entretien mené par l'ENADEP.

Celui-ci permettra de définir avec vous la faisabilité de votre projet et ses modalités d'organisation.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thierry BLAISE  
Directeur administratif